

Unité Saint Géry de Rebecq (13 RP): Règles et principes:

L'unité scout Saint Géry de Rebecq (13RP) est membre de l'ASBL Les Scouts: Fédération des scouts Baden-Powell de Belgique. Elle suit donc les recommandations de la Fédération en matière de traitement des données personnelles telles que définies dans le RGPD de l'Union Européenne (plus d'infos sur le site www.lesscouts.be).

Cotisation

La cotisation couvre les frais d'assurance auprès de la fédération et les frais de fonctionnement de l'unité.

Merci de verser le montant suivant sur le compte de l'unité **BE06 0682 0764 7422 (GKCCBEBB)** pour le **15 novembre** en indiquant le nom et prénom de votre enfant ainsi que la section à laquelle il appartient.

Montant des cotisations :

Pour un enfant dans l'unité : 80 Euros

Pour deux enfants dans l'unité : 130 Euros

Pour trois enfants dans l'unité : 165 Euros

Pour quatre enfants dans l'unité : 200 Euros

Pour cinq enfants dans l'unité : 230 Euros

Si votre enfant n'est pas en ordre de cotisation pour la date indiquée, il ne sera plus admis aux réunions. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec le staff d'unité: une solution est toujours possible (étalement, réduction...).

Fréquentation

- Les réunions sont **obligatoires** et toute absence doit être **justifiée dans le courant de la semaine précédant la réunion**, auprès de l'animateur responsable de la section. Son numéro de téléphone se trouve en première ligne de la section de votre enfant sur la Page Frigo.
- Après **trois absences non justifiées**, votre enfant pourra être **désinscrit** de sa section.
- En règle générale, votre enfant est attendu entre **13H45 et 13H55** à son local de section. La réunion débute à **14H00 précises**. En cas de retard, les enfants déposés alors que la section est déjà partie en activité ne seront pas sous notre responsabilité.
- Sauf indication contraire, la réunion se termine à **17H00**. Il n'y a pas de service de garderie au-delà de cette heure: merci d'être ponctuels.
- **Date des camps d'été** : du 7 au 14 août pour les baladins, du 4 au 14 août pour les louvettes et louveteaux, du 1 au 14 août pour les guides et scouts. Les arrivées tardives ou départs anticipés ne sont pas acceptés. Pour les pionniers, voir avec la section.

Communication

De façon générale, nous vous invitons à prendre contact directement avec les animateurs pour d'éventuels questions, renseignements ou résolution de problème (voir Page Frigo).

Le site **www.lelien.net** est un outil important dans notre communication: le consulter régulièrement est indispensable. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles ainsi que des récits ou des souvenirs de nos activités. A des fins illustratives, des photos de vos enfants peuvent y être postées.